Image not found or type unknown

instalation des compteurs d'eau

Par **maribauca**, le **29/03/2012** à **12:05**

Bonjour,
nous sommes 4 copropriétaires d'un petit immeuble.Toutes nos charges ont été répartis au millième.Il y a 4 ans nous avons voté à l'unanimité l'Assemblé Générale l'installation des compteurs d'eau individuels.
Seulement les trois sur les quatre propriétaires ont installés leurs compteurs. Durant toute cette période le syndic ne tient pas compte de nos compteurs et continue la répartition d'eau au millième en nous indiquant que c'est la loi.
Pouvez-vous s'il vous plait nous indiquer où est écrite cette loi mais aussi comment remédier à cette situation, à qui s'adresser pour enfin trouver la solution à notre problème.
En vous remerciant.
Bien à vous.
J.M-C

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés